

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député de Joliette a dit dans sa question qu'il s'imaginait qu'on avait discuté de cette liste, le chef du parti libéral québécois et moi-même.

Je peux assurer l'honorable député que nous n'avons pas discuté de cette liste, non plus que de la déclaration de principes. Je crois que le député fait erreur lorsqu'il attribue à M. Ryan l'expression de brouillon de la liste. Je crois qu'il se référerait plutôt à la déclaration de principes. Et je ne vois pas d'objection, quant à moi, à cette description. Je l'ai proposée aux premiers ministres des provinces en tant que telle. C'était un point de vue du gouvernement fédéral lequel, je pense, aurait l'appui de la plupart des citoyens, mais il existe certainement des éléments qui sont sujets à modifications et à discussions. Voilà pourquoi nous nous sommes donné plusieurs semaines au cours desquelles le ministre fédéral de la Justice et ses collègues vont essayer d'améliorer ce brouillon.

Pour ce qui est de la dualité linguistique, il me semble qu'elle est bel et bien reconnue dans cette déclaration de principes, et je serais heureux entre autres d'obtenir l'appui du député de Joliette à cet égard.

ON DEMANDE SI LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT  
PEPIN-ROBARTS SERONT PRISES AU SÉRIEUX

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** M. Ryan, reconnaissant s'être inspiré du rapport Pepin-Robarts également, je ne comprends pas facilement comment le ministre des Transports puisse rester plus longtemps silencieux, étant donné l'indifférence affichée par le très honorable premier ministre à cet égard. Mais compte tenu de ce rapport, le chef du parti libéral a indiqué qu'il ne pouvait suivre le très honorable premier ministre du Canada, étant donné son intention d'effectuer la réforme constitutionnelle uniquement sur un peuple. Est-ce que le très honorable premier ministre pourrait dire à la Chambre aujourd'hui s'il entend prendre au sérieux les recommandations du rapport Pepin-Robarts, les observations faites par le chef du parti libéral, l'ancien président du comité du non, et s'il entend cesser de faire croire à la population du Canada qu'il a un mandat compte tenu du résultat du référendum sur cette question?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député fait allusion au rapport Pepin-Robarts. Or, ce rapport, dans sa partie analytique et historique, indique, je pense, d'une façon fort heureuse, la notion de dualité qui existe au Canada. Nous avons essayé de reconnaître cette notion-là dans la déclaration de principes à laquelle le député fait allusion. Nous avons parlé de la rencontre des faits français et anglais en terre d'Amérique. Nous avons parlé de la dualité linguistique. Pour ce qui est du vocable «peuple», sauf erreur, ni le rapport Pepin-Robarts ni aucun autre rapport ne rejette la notion de peuple. Il faut bien décrire les gens qui vivent au Canada par un vocable. Est-ce que le député préfère-

*Recours au Règlement—M. W. Baker*

rait parler de la nation canadienne? Ou est-ce que la notion «peuple» ne lui serait pas plus acceptable? Mais qu'il nous désigne un terme pour indiquer qu'il y a ici une population qui vit et veut continuer de vivre dans ce pays. C'est cela, comme je l'ai dit, qui a été décidé majoritairement dans le référendum québécois. Celui-ci n'a pas porté sur un vocable ou sur un autre, mais il a certainement indiqué la volonté des Québécois de faire partie de cet ensemble sociétair qui vit au Canada et qu'en période normale on ne s'oppose pas à appeler «peuple».

\* \* \*

● (1200)

[Traduction]

L'EMPLOI

LES EMPLOIS SUPPRIMÉS AU SEIN DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La récente enquête sur la main-d'œuvre active a révélé que 68,000 emplois avaient été supprimés du marché canadien au cours du dernier mois.

Le ministre peut-il dire à la Chambre dans quels secteurs de l'économie—l'industrie manufacturière ou l'industrie extractive—ces emplois ont été supprimés, de quels genres d'emplois il s'agit et quelles régions du pays ont été les plus touchées?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je dirai au député que s'il avait lu la deuxième page du rapport de cette enquête, il y aurait trouvé les renseignements qu'il demande. Il y est bien dit en effet que les emplois ont surtout été supprimés dans les industries de production de biens et de services, et en particulier dans la province de l'Ontario. Cela figure à la troisième ou à la quatrième page du rapport de l'enquête sur la main-d'œuvre active qui a été publié il y a deux jours.

\* \* \*

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. BAKER (NEPEAN-CARLETON)—LA LONGUEUR DES  
QUESTIONS ET DES RÉPONSES AU COURS DE LA PÉRIODE DES  
QUESTIONS

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, j'hésite à recourir au Règlement, mais je crois devoir le faire, après ce qui s'est produit il y a un instant, au cours de la période des questions, lorsque le député de Kitchener (M. Lang) a posé une question au secrétaire d'État (M. Fox). Le député pourra le nier s'il le veut, et je n'aurai alors d'autre choix que d'accepter sa parole, mais il me semble évident que c'était un coup monté.

**Des voix:** Oh, oh!